

Chers Amis

**ATTENTION : Le comité de pilotage du Cercle a décidé de choisir, jusqu'à nouvel ordre, de se réunir le dernier mercredi du mois de 12h30 à 13h30, donc, ce mois-ci, le mercredi 31 mars, toujours sur la place du Capitole.**

**Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève. Même si votre participation est réduite à quelques minutes, votre soutien nous est précieux!**

**Durant le Cercle de silence, nous porterons un masque et nous respecterons la distanciation physique afin de tenir compte au mieux des contraintes sanitaires.**

**Nous profitons de ce point pour vous préciser que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.**

Voici quelques nouvelles:

Tout d'abord des nouvelles récentes du CRA de Toulouse-Cornebarrieu données au téléphone par la CIMADE qui apporte une aide juridique aux personnes retenues dans ce CRA :

Au CRA, il y a actuellement 49 retenus mais pas de familles depuis plusieurs semaines. Le secteur famille est dédié aux retenus en isolement médical.

La pandémie aggrave toutes les difficultés administratives d'accès aux droits.

Par ailleurs, des membres du Cercle des voisins de Cornebarrieu accompagnent traditionnellement les personnes retenues aux audiences du juge des libertés. Cet accompagnement est devenu difficile, la pandémie pouvant servir de prétexte à un refus de leur présence à l'audience.

Vous trouverez les lettres mensuelles de la Coordination nationale des cercles de silence sur le site web

<http://franciscains-occitanie.fr/lettres-precedentes-du-cercle-de-silence/>

avec des nouvelles très intéressantes sur les autres Cercles de silence.

La position de l'Etat Français vis à vis des migrants en situation irrégulière. Voici deux points « très inquiétants » :

Premier point : Le gouvernement français a signé le 7 décembre dernier avec le Maroc une Déclaration d'entente sur la protection des mineurs. Sous couvert de coopération en matière de protection de l'enfance, cette déclaration d'entente entre les deux pays ne constitue rien d'autre qu'un accord en matière migratoire qui ne dit pas son nom. Il permet à la France de se débarrasser à bon compte d'enfants en situation de danger sur son territoire. Une trentaine d'associations (dont Amnesty International, la Cimade, Médecins du Monde, Secours Catholique, La Ligue des Droits de l'Homme, ...) demandent la suspension immédiate de son application. Tous les enfants en danger sur le territoire français doivent bénéficier d'une prise en charge pérenne. Plus d'informations sur le site web de la Cimade

<https://www.lacimade.org/presse/une-entente-franco-marocaine-au-detriment-de-la-protection-de-lenfance/>

Deuxième point : L'État annonce la création de quatre nouveaux centres de rétention administrative, à Orléans (commune d'Olivet), Lyon, Bordeaux, et le Mesnil-Amelot. L'ouverture de celui d'Olivet est programmée pour 2023. A Orléans, de nombreuses associations ont manifesté fin Mars contre cette construction. Voici un extrait de leur tract qui résume bien les raisons de notre action :

"Un Centre de rétention administrative (CRA) est une prison qui ne dit pas son nom. C'est le préfet qui décide d'y enfermer les personnes étrangères, hommes, femmes et enfants en vue de leur expulsion, parce qu'ils n'ont pas de papiers, ou pas les bons. On enferme aussi les enfants, du nourrisson au jeune de 17 ans, au motif qu'on ne sépare pas une famille... Ce sont des condamnations sans jugement : le séjour irrégulier sur le territoire français n'est plus considéré comme un délit (décision de la Cour Européenne de Justice, 2011). La procédure contrevient à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui prévoit qu'aucun enfermement ne peut avoir lieu sans jugement préalable. Or, le contrôle d'un juge n'intervient qu'après l'enfermement et parfois les personnes sont expulsées avant d'avoir vu le juge et fait valoir leurs droits."

Nous espérons que ces quelques informations vous conforteront dans la nécessité de poursuivre notre action commune réclamant la fermeture des Centres de Rétention Administrative.

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

le Comité de Pilotage du CdS de Toulouse